

Règlement championnat du Morbihan jeunes 2026.

Simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte

Autorisation n°

Art 1 : Il regroupe les joueurs des catégories minibad, poussin, benjamin, minime, cadet et junior licenciés à des clubs affiliés au Comité56 de Badminton. Catégories d'âge saison 2025 2026.

Art 2 : Les volants sont à la charge des joueurs au partage, pour les finales le Comité56 fournira 2 volants.

Art 3 : Les joueurs peuvent s'inscrire dans 3 tableaux. Chaque joueuse et joueur jouera dans sa catégorie (seule la commission jeune peut autoriser un surclassement).

Art 4 : Les tableaux de simple seront constitués de 2 poules de 3 avec 2 sortants par poule, dans la mesure du possible puis élimination directe pour les phases finales. Si un tableau n'est pas en nombre suffisant, le Comité d'organisation peut l'annuler.

Art 5 : Le nombre de places disponible par tableaux est de 6 joueurs en simple, 6 paires en double et double mixte.

Art 6 : Les inscriptions sont libres jusqu'au 20 janvier 2026, les 6 meilleurs joueurs en simple et paires seront sélectionnés au CPPH du 22 janvier 2026. A CPPH égal, la sélection incombe à la commission jeune.

Art 7 : Les frais d'inscriptions seront 5 euros 1 tableau, 8 euros 2 tableaux et 10€ 3 tableaux, et réglés directement à l'inscription via BadnetV5.

Art 8 : Le samedi, se joueront tableaux de simple jusqu'aux demi-finales (comprises) et l'intégralité des tableaux de mixte. Les tableaux de doubles et les finales des tableaux de simple se joueront le dimanche.

Art 9 : Le temps d'échauffement sera de 3 minutes après l'appel de leur match.

Art 10 : Le volant officiel sera le RSL3.

Art 11 : L'organisation, se réserve le droit de modifier le déroulement du championnat afin de faciliter son bon déroulement.

Art 12 : Les titres de champion du Morbihan seront remis par un représentant du Comité56 badminton.

Art 13 : Le championnat se déroule selon les règles du RGC de la FFBaD.

Art 14 : Toute personne s'inscrivant au championnat du Morbihan adhère à ce règlement.

Art 15 : Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition.